

RAPPORT

des Travaux de la Consultation Nationale des Jeunes du Burkina Faso sur les Préparatifs du Cinquième Forum pour le Développement de l'Afrique (ADFV)

Ouagadougou, les 5-6 octobre 2006

Les 05 et 06 Octobre 2006 s'est tenue au Stade du 4 Août, la consultation nationale des jeunes dans le cadre des préparatifs du 5ème forum pour le Développement de l'Afrique (ADFV) prévu pour se tenir du 16 au 18 Novembre 2006 à Addis Abeba en Ethiopie.

Cette consultation organisée sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi et parrainée par le Président du Conseil Economique et Social (CES) a regroupé cent cinquante (150) jeunes venus des treize (13) régions du Burkina et les représentants des Mouvements et Associations de Jeunesse (MAJ) à caractère national.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois discours à savoir : le discours du représentant des jeunes, celui du Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi et celui du Président du Conseil Economique et Social (CES).

Afin d'enrichir et de faciliter les travaux en commission, les participants ont bénéficié de trois (3) communications.

La première communication donnée par Mr PONTY, fonctionnaire du PNUD a porté sur le thème, les objectifs et les résultats attendus par l'ADFV.

La deuxième communication donnée par Mr Alain SOULAMA, économiste, a porté sur l'état des lieux des problèmes majeurs des jeunes et les solutions actuelles apportées par l'Etat.

La troisième communication a été faite par Mr Abdoulaye MOSSE, représentant des structures de jeunesse au Conseil économique et social a porté sur la présentation de la Charte africaine de la jeunesse et a été suivie d'échanges sur le rôle des jeunes dans la vulgarisation de la charte, sa ratification et son opérationnalisation.

Pour les travaux, cinq (5) groupes thématiques ont été mis en place.

- Groupe I. Education et préparation à la vie active
- Groupe II. Promotion de l'esprit d'entreprise et emploi des jeunes
- Groupe III. Santé des jeunes et VIH/Sida
- Groupe IV. Environnement et moyens de subsistance durable
- Groupe V. Jeunes et processus de prise de décision.

A l'issue des débats et des échanges au sein des différents groupes, les jeunes ont fait ressortir leurs préoccupations majeures et proposé des stratégies et des solutions résumées ainsi qu'il suit par thème. Chaque thème traite d'abord des problèmes majeurs, ensuite des stratégies et actions actuelles de l'Etat et enfin les solutions proposées par les jeunes.

THEME I/ EDUCATION ET PREPARATION A LA VIE ACTIVE

1. Problèmes majeurs

- L'insuffisance d'infrastructures et le manque de professeurs qualifiés ;
- l'analphabétisme et le manque de formation professionnelle des jeunes. Ce qui les empêche de trouver facilement un emploi ;
- la faiblesse des taux de scolarisation au niveau de l'enseignement général et technique ;
- la faiblesse du taux des jeunes filles scolarisées. Ce taux est inférieur à celui des jeunes garçons. Les centres urbains comptent plus de jeunes scolarisés que les campagnes ;
- l'absence de textes réglementant la formation professionnelle créant des dysfonctionnements entre les différentes structures chargées de cette formation ;
- l'insuffisance de la subvention au niveau de l'enseignement privé ;
- la non adaptation de l'enseignement aux réalités du pays ;
- le faible suivi des établissements privés.

2. Solutions actuelles

Pour résoudre ces différents problèmes, les jeunes reconnaissent que plusieurs stratégies en matière d'éducation ont été développées par l'Etat en partenariat avec les acteurs multilatéraux de développement telles que :

- Le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) a permis une sensible amélioration des principaux indicateurs ;
- l'augmentation du nombre de centres permanents d'alphabétisation et de formation de 17,85 % ;

- la réalisation de l'opération un Collège d'Enseignement Général (CEG) par département. Aujourd'hui sur les 350 départements 268 ont un CEG, soit 76,57 % de taux de couverture nationale ;
- la refondation de l'Université et l'ouverture de l'Université de Koudougou. Ce qui constitue sans conteste une amélioration qualitative ;
- le projet de lycées régionaux d'enseignement professionnel ;
- le développement des TIC ;
- la représentation des élèves aux conseils de classes.

3. Stratégies et actions proposées par les jeunes

Pour renforcer les efforts déployés par l'Etat, les jeunes suggèrent des stratégies nouvelles beaucoup plus adaptées :

- développer une synergie d'actions entre les acteurs de développement ;
- revaloriser la profession d'enseignant en améliorant ses conditions de vie et de travail ;
- développer des infrastructures publiques d'enseignement technique et professionnel ;
- créer des centres de formation dans toutes les régions et rénover ceux déjà existants ;
- intégrer la musique et les arts dans les programmes scolaires ;
- créer le Conseil National de la Jeunesse ;
- consulter les jeunes pour la mise en place de nouveaux programmes.

THEME II/ PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET EMPLOI DES JEUNES

1. Problèmes majeurs

- Le chômage des jeunes : en milieu urbain, 65 % des chômeurs ont un âge compris entre 15 et 24 ans ; en milieu rural, le taux des sans emplois est de 40 % ;
- l'émergence d'une situation de pauvreté au niveau des jeunes qui contribue à leur dévalorisation et à leur marginalisation ;

- le manque ou le déficit de communication qui entraîne la méconnaissance des facilités accordées aux jeunes dans la création d'entreprise ;
- l'exigence d'une garantie ou d'un aval pour avoir accès aux différents fonds existants sachant que les jeunes ne sont pas en mesure de satisfaire cette condition ;
- l'absence d'un fonds spécifique pour les jeunes ;
- le faible niveau scolaire des jeunes ;
- l'insuffisance des filières de formation de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) ;
- la sous exploitation du secteur agropastoral pour la création d'emplois pour les jeunes ;
- la faible couverture du pays en centres multimédias ;
- le discrédit jeté sur les associations de jeunes aux yeux des bailleurs du fait du mauvais comportement de certains leaders ;
- le manque de mutualisation des expériences au niveau sous régional ;
- l'augmentation de la corruption et l'inefficacité des moyens de lutte, ce qui constitue des facteurs limitatifs d'accès à l'emploi.

2. Solutions actuelles

L'Etat déploie des efforts à travers la création de fonds spéciaux dont les missions premières sont entre autres de financer la création, la gestion des entreprises et le renforcement des capacités des promoteurs. Ces fonds sont entre autres :

- **le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI)**. Créé en 1998, avec pour objectif d'appuyer et de financer les activités du secteur informel, ce fonds a permis le financement de 7 121 projets pour près de 6 795 emplois créés et 15 843 emplois consolidés de 1999 à 2005. De nos jours 40 provinces sont couvertes par le FASI ;
- **le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE)**. Créé en 1998, il est chargé d'appuyer les jeunes sans emploi dans la conception et la mise en œuvre de l'auto-emploi. Cette structure a pu financer 634 projets de 2000 à 2005. Ce qui a permis la création de 3 537 emplois. 24 provinces sont couvertes par les activités du FAPE ;

- le **Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)**. Créé en 2003 pour financer les activités de formation professionnelle et d'apprentissage, de 2003 à nos jours, le FAFPA a financé la formation de 681 personnes ;
- le **Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ)**. Institution de la CONFEJES, le FIJ est chargé de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes des pays membres et de leur offrir les formations appropriées ;

En plus de ces fonds, plusieurs projets ont été élaborés et sont en voie de mise en œuvre. Il s'agit de :

- la formation de 5 000 jeunes en technique d'entrepreneuriat ;
- la formation des jeunes en technique de recherche d'emploi de 1998 à 2004, 1861 jeunes ont été formés ;
- la mise en position de stage des jeunes dans les entreprises ;
- le programme d'appui à la réhabilitation des travailleurs déflatés a financé 829 projets pour 2 515 646 000 F CFA créant ainsi 2 846 emplois de 1995 à 2005 ;
- l'adoption très prochaine de la politique nationale de l'emploi ;

Enfin l'acquisition en cours de 5 000 ordinateurs en vue d'initier et de renforcer les connaissances des jeunes en TIC.

3. Stratégies et actions proposées par les jeunes

- Mener des études sur les opportunités d'emplois et d'affaires par région et les vulgariser ;
- étendre les fonds à toutes les régions pour en faciliter l'accès ;
- promouvoir les centres multimédias communaux ;
- élaborer des plans de communication au niveau des structures d'encadrement, de financement et de formation ;
- promouvoir la mutualisation des expériences et des acquis au niveau sous régional ;
- promouvoir la mobilité des jeunes pour l'acquisition d'expériences nouvelles ;
- inscrire au profit de notre Ministère un supplément budgétaire à financer dans le cadre des besoins de financement par les partenaires ;

- promouvoir l'accès à la protection de la propriété intellectuelle des inventions et découvertes des jeunes par des brevets ;
- valoriser la culture africaine notamment l'art vestimentaire, la médecine traditionnelle et l'art du dialogue ;
- intensifier l'alphabétisation fonctionnelle ;
- encourager l'enseignement des métiers au secondaire ;
- réduire le coût des formations de l'ANPE ;
- promouvoir l'installation des jeunes dans leurs terroirs ;
- intensifier les formations à l'entrepreneuriat ;
- mettre en place au niveau de chaque commune un fonds de promotion des jeunes à travers la coopération décentralisée ;
- créer une base de données sur l'emploi en mettant à la disposition des jeunes des statistiques fiables sur l'emploi ;
- instituer et pérenniser les rencontres entre les jeunes et leur Ministère de tutelle ;
- subventionner les écoles de formation professionnelle en vue d'une baisse du coût de la formation ;
- développer les écoles professionnelles à l'image de la maison des enfants de Orodara, des Formateurs des Jeunes Agriculteurs (FJA) et des écoles rurales ;
- former des ouvriers pour disposer d'une main d'œuvre qualifiée ;
- créer une cellule technique d'appui conseil des jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets ;
- mettre les jeunes en contact avec les banques pour la réalisation de leurs projets d'entreprise ;
- réorganiser le secteur informel ;
- permettre aux jeunes de prendre part à la révision du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ;
- promouvoir la culture de l'excellence.

THEME III/ SANTE DES JEUNES ET VIH/SIDA

1. Problèmes majeurs

La frange jeune qui représente plus de la moitié de la population Burkinabè est confrontée à des problèmes de santé de natures diverses. On peut entre autres citer :

- le paludisme et les maladies d'origine hydrique ;
- les infections parasitaires ;
- les infections sexuellement transmissibles et VIH/SIDA ;
- l'abus du tabac et de la drogue.

Toutes ces maladies sont contractées à partir des conditions de vie précaire, de certaines pratiques traditionnelles nocives et des comportements à risques des jeunes.

En outre, il faut admettre que le mauvais état de santé des jeunes est dû à :

- l'environnement malsain ;
- le non accès à l'eau potable ;
- l'absence de centres d'écoute pour jeunes ;
- le manque d'une véritable politique de promotion de la médecine traditionnelle ;
- l'absence d'informations ;
- l'insuffisance des services de santé ;
- l'absence de mesures incitatives en faveur d'un mode de vie sain.

2. Solutions actuelles

L'état de santé des jeunes demeure une préoccupation des autorités, des partenaires au développement et des jeunes eux-mêmes. Les actions en cours dans ce domaine sont :

- la construction, l'équipement et la réhabilitation des infrastructures sanitaires ;
- la réalisation de forages ;
- la valorisation de la médecine traditionnelle ;
- la subvention des moustiquaires imprégnées ;
- la surveillance épidémiologique ;
- la mise sous ARV des malades du SIDA ;
- la sensibilisation sur les conséquences des médicaments de la rue ;
- le renforcement de la couverture vaccinale ;

- la mise en place de réseaux et associations de jeunes pour la lutte contre le SIDA ;
- l'enseignement des CVC (Compétence de Vie Courante) à l'école et dans les centres jeunes.

Au niveau des jeunes eux-mêmes, il faut noter :

- leur forte implication dans la conception et la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH/SIDA ;
- leur participation aux actions citoyennes par des opérations de salubrité notamment l'opération zéro sachet noir.

3. Stratégies et actions proposées par les jeunes

- La mise en place d'un programme d'éducation à la citoyenneté économique et à la consommation locale ;
- l'implication des jeunes dans l'élaboration des canevas du projet de lutte contre le SIDA ;
- la sensibilisation sur la sécurité routière ;
- l'interdiction formelle des médicaments de la rue ;
- mise en place d'un fonds d'appui aux personnes vivant avec le VIH/SIDA (PV/VIH).

THEME IV/ ENVIRONNEMENT ET MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES

1. Problèmes majeurs

La dégradation du milieu naturel est l'un des problèmes majeurs qui intéresse les jeunes. Cette dégradation se constate au fil des ans par :

- l'action des hommes : déboisement, feux de brousse, l'élevage extensif ;
- les perturbations climatiques : réduction des périodes pluvieuses ;
- la pollution atmosphérique dans les centres urbains due aux voitures et aux motos ;
- la pollution due à l'utilisation des produits chimiques ;
- l'insalubrité des quartiers populaires et le manque de canalisation pour l'écoulement des eaux usées.

2. Solutions actuelles

- Des opérations de reboisement ont été lancées depuis les années 1960 : Burkina vert, ceinture verte, front de terre, un village un bosquet, opération coup de cœur ;
- des actions de restauration des sols ont été menées et sont en cours.

La variante environnementale doit donc s'insérer dans toutes les politiques et stratégies de développement. C'est dans cette optique que quatre (4) mesures sont préconisées par l'Etat :

- l'adoption de la mise en œuvre d'un plan d'environnement pour le développement durable ;
- l'exigence systématique des études d'impact environnemental pour tous les projets de développement industriel, minier, hydraulique et d'urbanisme ;
- la mise en œuvre de programme national de gestion des terroirs ;
- la lutte contre le péril du plastique à l'horizon 2007.

3. Stratégies et actions proposées par les jeunes

- Créer des brigades vertes de jeunes pour la sauvegarde de l'environnement ;
- recycler les déchets en objets utilitaires ;
- rétribuer le ramassage des sachets ;
- instituer et pérenniser les camps chantiers de reboisement en partenariat avec les associations locales ;
- relancer l'idée de camps régionaux et nationaux de jeunesse autour des grandes questions environnementales.

THEME V/ JEUNES ET PROCESSUS DE PRISE DE DECISIONS

1. Problèmes majeurs

L'avenir d'une nation dépend énormément de sa jeunesse et cet avenir ne peut se construire sans elle. Il est évident que sa participation n'est pas gagnée d'avance si elle ne se reconnaît pas dans cet avenir en construction.

Il apparaît donc impératif d'associer les jeunes à l'élaboration de tout programme de développement en vue de s'assurer de leur fiabilité, leur efficacité et leur durabilité.

2. Solutions actuelles

- Le soutien du ministère aux associations et mouvements existants à travers la tenue annuelle du forum national de la jeunesse et la célébration de la journée internationale de la jeunesse ;
- La création des différents fonds d'aide aux jeunes, notamment la création en cours du Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ);
- l'existence d'un cadre de concertation de la jeunesse comme le forum de la jeunesse ;
- la participation des associations et mouvements de jeunesse aux différentes activités du ministère ;
- l'adoption en cours de la politique nationale de jeunesse.

3. Stratégies et actions proposées par les jeunes

- Associer les jeunes à l'élaboration de tout programme de développement en vue de s'assurer de leur fiabilité, leur efficacité et leur durabilité ;
- promouvoir le leadership féminin ;
- former et sensibiliser la jeunesse sur la citoyenneté ;
- créer des centres d'écoute et d'échange des jeunes ;
- impliquer les jeunes dans les cadres formels de lutte contre la pauvreté ;
- assurer une gestion transparente des fonds ;
- favoriser la participation des jeunes à l'animation de la vie politique ;
- mettre en place des conseils régionaux de la jeunesse.

A l'issue des travaux les participants ont adopté d'une part, deux (2) recommandations portant respectivement sur la création du Conseil National de la Jeunesse et sur l'acquisition de 5000 ordinateurs et la formation en entrepreneuriat de 5000 jeunes et d'autre part, une motion de remerciement.

